

ment ils ont admis une fois pour toutes qu'ils ne pourraient pas garder secrète une discussion menée à la base du Parti. Je ne prétends pas que ce soit la seule raison de leur discussion publique, mais elle pourrait en être une raison suffisante.

On doit considérer comme admis que dans un grand Parti tout ce qui est connu des membres est également connu de tous ceux qui s'intéressent à la vie du Parti. Il en résulte qu'il est pratiquement inutile d'essayer de garder secrète une discussion, au moyen d'un bulletin intérieur. J'insiste cependant que notre politique en ce qui concerne le secret des discussions ne doit pas être basée uniquement sur la raison pratique suivant laquelle dans un grand parti il est impossible de garder des secrets. Elle doit se baser plutôt sur l'idée que la vie de notre parti devrait être un livre ouvert à tous les ouvriers avancés et autres qui ne sont pas membres du Parti mais proches sympathisants et s'intéressent à sa vie. Je le répète: le Parti est un parti de la classe ouvrière et non pas une société secrète.

Quelques-uns d'entre vous se rappellent que durant la lutte fractionnelle de 1939-1940, la question de permettre à la minorité de publier dans la *New International*, notre organe théorique à cette époque, des articles exposant son point de vue, fut posée. Le camarade Morrow et moi avons voté pour la publication des articles de discussion dans la revue.

Trotsky fut d'abord d'accord avec nous, mais plus tard, il changea d'avis. Il est important cependant de comprendre qu'il considérait cette question comme purement pratique. Il exprima dans une de ses lettres, si je ne me trompe, l'idée que la publication des articles de minorité dans la *New International*, rendrait la retraite plus difficile à celle-ci parce qu'elle se serait démasquée en public. Je considère cette raison comme totalement inadéquate. Je déclarais que le refus de publier fournirait à la minorité des nouveaux sujets de litige, intensifierait la lutte, et, malgré Trotsky, créerait un précédent. Et c'est ce qui arriva. Plus tard, Trotsky donna comme argument que la minorité ne devrait pas avoir le droit de faire appel aux intellectuels petits bourgeois en dehors du Parti.

Quoique l'on puisse penser sur ces raisons, il est clair que cette question ne fut pas considérée par Trotsky comme une question de principe. Des remarques des camarades Stein et Cannon on pourrait conclure que c'est devenu un principe de ne permettre la publication d'articles de la minorité dans l'organe théorique *qu'après la fin de la discussion*.

Nous devons alors faire connaître au monde qu'une discussion a eu lieu, ainsi que le résultat de cette discussion.

Il faudrait noter cependant qu'en 1939, j'ai restreint, dans ma motion

concernant l'organe à octroyer à la minorité pour la discussion, cet organe à l'organe théorique. Je me suis opposé alors, et je m'oppose également aujourd'hui, à la publication de la discussion dans un organe d'agitation. Des discussions sont sans doute permises et nécessaires même dans la presse d'agitation, mais elles devraient être limitées à une question posée par un auteur d'article sur laquelle un lecteur pourrait être en désaccord.

Suis-je d'avis de publier tous les articles de discussion dans l'organe théorique? En aucune façon. Je suis d'avis de ne publier que les meilleurs de chaque groupe en controverse. Les articles publiés dans notre organe théorique devraient avoir un certain ton et en tout cas être d'une haute qualité. C'est nécessairement au comité de rédaction de décider quels doivent être ce ton et cette qualité.

La discussion dans l'organe théorique tendrait elle-même à modifier le ton des articles fractionnels. Tout camarade sachant qu'il écrit pour une revue destinée au grand public éviterait avec soin toute mesquinerie de fraction. Il y aurait sans doute un bulletin de discussion du Parti où tous les articles qui ne seraient pas assez bons pour paraître dans notre organe théorique, pourraient être insérés. Mais même ce bulletin de discussion ne devrait pas être tenu secret du monde extérieur. Il y a une différence entre un bulletin intérieur du Parti, qu'il serait un crime contre le Parti de communiquer à quelqu'un de l'extérieur, et un bulletin de discussion édité dans le but de donner à tous les membres du Parti l'occasion d'écrire, et pour la parution d'articles de ton et de qualité inférieurs.

Qui décidera quels articles sont bons pour l'organe théorique et quels sont pour le bulletin de discussion? Je suis parfaitement d'accord de soumettre la question à un comité de rédaction — compétent ou non — pourvu qu'au moins le principe soit établi que c'est le ton et la qualité d'un article qui devront déterminer s'il doit paraître dans l'organe théorique ou dans le bulletin de discussion.

♦♦

J'ai établi que chaque tendance dans un parti bolchevik a le droit d'avoir son propre bulletin, si elle le désire. Je ne propose pas cela comme un principe immuable, mais j'insiste pour que ce soit considéré comme une règle générale, en reconnaissant que la règle ne peut être transgressée que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles. Au temps de Lénine et de Trotsky le Parti bolchevik, à son X^e Congrès, interdit les fractions et les organes fractionnels. Il serait superflu de discuter si cela était correct ou non. Il est seulement nécessaire de se rappeler que Trotsky a toujours insisté pour que cela se produise uniquement dans les cas les

plus exceptionnels et que la règle générale c'est que dans un Parti Bolchevik le droit de constituer des fractions, des groupes et des tendances, doit être considéré comme acquis.

Dans mon article paru dans le dernier Bulletin Intérieur, je me suis référé à un article de Trotsky publié dans le numéro d'octobre 1939 de la *New International*. Trotsky ne parle que de fractions et de groupes dans cet article; mais ce serait vraiment faire preuve d'esprit de scolastique que d'établir une distinction entre les fractions et les organes fractionnels.

Cela ne veut pas dire qu'il serait correct que les camarades publient un organe à eux chaque fois qu'ils en éprouvent le désir. Il faut établir le principe qu'on ne peut recourir à la publication d'un organe de fraction qu'uniquement dans des circonstances exceptionnelles. Sous des conditions normales, le bulletin de discussion du Parti et son organe théorique, doivent suffire à tous les camarades.

Mais si un groupe de camarades par erreur et légèreté décide de faire paraître un bulletin à lui il ne faudrait pas que cela soit interdit. C'est à la direction du Parti à les discréditer pour avoir fait un faux pas.

La règle générale établie ci-dessus est applicable également aux camarades du Workers Party qui ont manifesté l'intention de publier un bulletin de leur tendance, si et quand la fusion se produirait. Nous devons reconnaître leur droit inconditionné de le faire. Si nous le leur refusons, nous devrions comme conséquence logique, refuser aussi à ceux qui sont actuellement dans le Parti de publier leur bulletin, s'ils jugent opportun de le faire. Cela signifierait, en réalité, l'interdiction de publier des organes de fraction et serait un pas décisif dans la direction du monolithisme.

S'il n'était pas interdit à la minorité actuelle de publier ses organes et si cette interdiction frappait seulement les camarades du W. P., on créerait deux catégories de membres, en interdisant à l'une ce que l'autre aurait l'autorisation de faire.

Le fait de reconnaître aux camarades du W. P. le droit de publier leur organe si l'unification venait à être réalisée et quand elle le serait, n'implique pas que la minorité entend que le W.P. *devrait* publier son propre organe. Il est évident que si les camarades du W. P. se dispensaient d'exercer leur droit de publier leur propre organe, cela contribuerait à la réalisation de l'unification. Par conséquent nous allons les inciter fortement à se contenter d'un bulletin de discussion. Mais nous insisterons sur le fait qu'ils ont le droit de faire paraître un organe de leur tendance et nous nous opposerons à toute tentative de faire de la renonciation à ce droit une pré-condition pour l'unification.